



PREFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE

Revue des missions de l'État

Synthèse régionale des consultations locales en région pays de la Loire

1 – Une méthode partenariale pour s'interroger sur le rôle et la place de l'Etat

Thèmes retenus pour les consultations locales :

- thème n°2 : expertise stratégique et prospective dans le domaine du développement durable
- thème n°8 : contrôle et conseil aux collectivités locales
- thème n°5 : la valorisation des productions statistiques
- thème n°13 : le repositionnement de l'État territorial en matière de développement économique
- thème n°14 : le rôle de l'État dans l'accompagnement des mutations économiques et le soutien au développement de l'emploi
- thème 15 : le rôle de l'État local dans la politique en faveur de la jeunesse animé par la DRJSCS chef de file
- Thème 18 : politiques de l'hébergement et de l'accès au logement des plus démunis (chef de file DRJSCS)
- thème n° 21 : culture, compétence partagée - L'État garant de la cohésion économique et sociale dans le domaine culturel

Bilan du nombre de groupe de travail tenus et des interlocuteurs mobilisés :

Au total 20 ateliers d'échanges ont été organisés en région entre le 8 et le 18 décembre 2014. Ils ont été complétés par une réunion spécifique sur le thème du développement économique et de l'emploi en présence des partenaires sociaux.

Un public diversifié a pris part aux réunions. Les consultations ont mobilisé environ 240 personnes pendant la première semaine du 8 au 12 décembre 2014, hors équipes d'animation et d'assistance. Plus de 340 personnes ont été mobilisées au total sur les deux semaines d'atelier dont le dernier s'est tenu le 18 décembre à 10h00.

La qualité des participants a pu varier d'un atelier à l'autre mais il faut souligner la présence au sein des groupes de travail de participants qualifiés et intéressés par les thèmes traités aussi bien pour les collectivités que pour les opérateurs ou les services de l'État. En ce qui concerne les collectivités, celles-ci ont été représentées dans leur diversité avec une participation des différents niveaux d'administration (région, départements, agglomérations, villes chefs lieu de département et d'arrondissement).

Compte tenu de la brièveté de préavis, la participation marque un intérêt réel pour la démarche. Les réunions se sont toutes tenues en préfecture dans le calendrier indiqué ci-dessus. Cette unité de temps et de lieu a sans doute contribué à la bonne participation relevée dans les ateliers.

2 – Des propositions novatrices, grâce à la mobilisation des acteurs locaux :

Bilan de l'état d'esprit dans lequel ont pu être conduits les groupes de travail

Les échanges ont été de qualité lorsque la formulation des problématiques correspondait aux réalités des acteurs de terrain. La liberté de parole a été plus importante parmi les fonctionnaires de l'État que parmi les fonctionnaires des collectivités territoriales, dont les élus s'expriment par ailleurs sur les thèmes de la consultation locale.

En ce qui concerne les représentants des collectivités, on note une différence d'appréciation clivage entre petites et grandes collectivités en matière de conseil et contrôle. L'ensemble des acteurs a souligné les délais contraints de la consultation et manifesté de fortes attentes d'une transparence sur les suites données à l'exercice. Pour certains acteurs est apparue une réelle difficulté à formuler des propositions dans un contexte législatif non encore stabilisé (projet de loi NOTRe).

En matière économique enfin, les participants et notamment les entreprises, se sont étonnés de l'important dispositif mis en place par l'État au niveau national et déconcentré pour venir en aide et accompagner les structures en difficultés, anticiper les mutations économiques et accompagner les investissements notamment.

Présentation synthétique des grandes orientations proposées à l'issue des travaux

- thème n°2 : expertise stratégique et prospective dans le domaine du développement durable. Le projet de création d'une agence française de la biodiversité (AFB), annoncé par la ministre de l'écologie, doit s'accompagner d'une représentation territoriale et de la mise à disposition de moyens propres à l'image de l'ADEME. Il est proposé de maintenir les compétences administratives de protection des espèces, exercées par les services territoriaux de l'État.
- thème n°8 : contrôle et conseil aux collectivités locales. L'État doit continuer à exercer sa fonction de contrôle et de conseil auprès des collectivités en la faisant évoluer. Il est invité à partager ses orientations stratégiques en matière de contrôle et à développer son rôle de conseil tout en l'adaptant aux besoins des collectivités : assistance de proximité pour les petites collectivités (communes ou EPCI), expertise et démarche d'accompagnement de projet pour les grandes collectivités (communes chefs lieu de département voire d'arrondissement, agglomérations, départements, région).
- thème n°5 : la valorisation des productions statistiques. La place et le rôle de l'INSEE font consensus. Il est ainsi envisagé que les procédures de labellisation conduites par l'INSEE soient plus largement développées, dans un contexte d'augmentation des sources de données de moins en moins directement utilisables. La proposition de centraliser les données brutes pour les traiter et les documenter avant de livrer à l'utilisateur des données statistiques pertinentes, est bien accueillie. L'INSEE paraît bien placé pour jouer ce rôle. Le besoin d'outils de diagnostic normalisés, de tableaux de bord, de portraits de territoires a été souligné. A été émis le souhait que les données de l'IGN puissent être rendues disponibles comme celles de l'INSEE.
- thèmes n°13 et 14 : le repositionnement de l'État territorial en matière de développement économique et le rôle de l'État dans le soutien au développement de l'emploi. Il ressort une relative méconnaissance du rôle de l'État en la matière. Une des grandes orientations des ateliers porte donc sur l'effort de communication à entreprendre par l'État :
 - sur ses dispositifs d'accompagnement aux niveaux national et déconcentré ;
 - sur les dispositifs d'aide en direction des petites entreprises qui les méconnaissent ;
 - sur l'offre de service globale (État, collectivités, consulaires) en destination des

entreprises, pour qu'une entreprise puisse accéder à une information exhaustive sur les outils et dispositifs existants, quelle que soit la structure à laquelle elle s'adresse.

Il est également invité à poursuivre l'effort de simplification administrative, et en faire la pédagogie auprès des entreprises. Enfin, les fonctionnaires de l'État ont exprimé un besoin de meilleure articulation entre les niveaux nationaux et régionaux de l'État pour faciliter le portage de la politique nationale dans les territoires.

- thème 15 : le rôle de l'État local dans la politique en faveur de la jeunesse. Au-delà du maintien de son rôle opérationnel dans la mission de contrôle des accueils collectifs de mineurs, l'État est surtout invité à s'adapter à un mouvement de territorialisation de la politique en faveur de la jeunesse, tenant compte du partenariat avec les collectivités.
- thème 18 : politiques de l'hébergement et de l'accès au logement des plus démunis (chef de file DRJSCS) : Les préconisations vont dans le sens du maintien d'un rôle de l'État garant des droits et moteur de la stratégie régionale et infra régionale sur cette thématique. Il ressort un besoin d'amélioration de la gouvernance (simplification des instances, clarification du rôle des acteurs) en raison de la complexité de la chaîne d'intervenants. Seul un représentant de Conseil général a revendiqué l'exercice de la totalité des compétences d'hébergement logement par sa collectivité.
- thème n° 21 : culture, compétence partagée - L'État garant de la cohésion économique et sociale dans le domaine culturel. L'accent est mis par les participants sur la gouvernance de la politique culturelle dont l'État doit rester l'inspirateur. La mise en œuvre des actions culturelles s'inscrit dans un partenariat institutionnel où le rôle des collectivités s'est accru et où certaines expriment un souhait d'exercer de nouvelles compétences, notamment dans les domaines de la création artistique et du numérique.

En conclusion, les participants aux différents ateliers ont exprimé une « demande d'État » qui reste forte, gage d'équité et d'impartialité, notamment en matière de culture, de cohésion sociale et d'environnement. Elle est également sollicitée dans le domaine du conseil et du contrôle aux collectivités sous une forme renouvelée, incluant davantage de conseils, adaptés au besoin des collectivités. En matière de développement économique, les acteurs se sont montrés soucieux de la mise en place d'un environnement favorable à l'activité économique des entreprises (simplifications administratives, qualité d'information sur les dispositifs d'accompagnement). En matière statistique le rôle de l'institution publique qui assure la production des données sous l'autorité de l'État, n'est pas contesté et les méthodes qu'elle a mises en œuvre ont valeur de référence.